



Pour diffusion immédiate : 10/1/2023

GOVERNEURE KATHY HOCHUL

**LA GOUVERNEURE HOCHUL ANNONCE UNE SÉRIE D'INITIATIVES VISANT À PERMETTRE AU NEW-YORKAIS ÂGÉS DE VIEILLIR DANS LES COMMUNAUTÉS DE LEUR CHOIX**

*Grâce à un meilleur accès aux services et aux soins de longue durée, les New-Yorkais âgés et les personnes handicapées pourront vivre, travailler et vieillir où ils le souhaitent*

*La revitalisation des services médicaux d'urgence (EMS) et des transports médicaux permettra à davantage de New-Yorkais d'avoir accès aux soins de santé et réduira les visites inutiles à l'hôpital*

Le gouverneure Kathy Hochul a annoncé aujourd'hui une série d'investissements et d'initiatives visant à aider les New-Yorkais âgés à mener des vies épanouissantes et saines tout en vieillissant avec dignité et autonomie dans les communautés de leur choix, dans le cadre de son programme L'État de l'État 2023. Ce projet prévoit un accès plus large aux services pour seniors, une meilleure qualité et une plus grande transparence des soins sur le long terme, des financements pour les équipes d'aides à domicile au service d'adultes à faibles revenus et la fourniture de soins de répit pour les soignants. La gouverneure Hochul a également annoncé des investissements pour revitaliser les services médicaux d'urgence (EMS) dans tout l'État afin de permettre à davantage de New-Yorkais d'avoir accès aux soins de santé et de réduire les visites inutiles à l'hôpital

« Tous les New-Yorkais devraient pouvoir vieillir dans la communauté de leur choix avec dignité et indépendance, **a déclaré la gouverneure Hochul**. Ces initiatives importantes s'inscrivent dans la continuité de nos efforts pour offrir plus de possibilités aux personnes âgées, créer un plan directeur pour le vieillissement et garantir que l'État de New York conserve son statut d'"ami des aînés". En investissant dans les services aux seniors et dans la qualité des soins à long terme, nous veillons à ce que nos communautés restent des lieux où il fait bon vivre, où l'on peut se soigner et où nos personnes âgées disposent des ressources nécessaires pour leur quotidien et leur épanouissement. »

L'État de New York a été le premier à recevoir, au niveau national, le premier à avoir reçu la mention « ami des aînés » (age-friendly) décernée par l'Association américaine

des retraités (American Association of Retired Persons, AARP) et l'Organisation mondiale de la santé. Les initiatives de la gouverneure Hochul s'inscrivent dans cette lignée, visant à créer des communautés proposent des soins de santé et des assistances de vie pour les personnes âgées, tout en améliorant les services d'EMS et les autres formes de transport médical pour tous les New-Yorkais. Ces initiatives comprennent :

### **Garantir l'accès aux services pour seniors, ainsi qu'à des soins à long terme de grande qualité**

Pour pallier les lacunes du système de soins à long terme dans l'État de New York, Mme la gouverneure Hochul propose d'élargir l'accès aux services pour les seniors, aux soins à long terme de grande qualité et d'offrir aux New-Yorkais âgés et à leurs proches soignants la possibilité de faire des choix éclairés lorsqu'ils ont besoin de soins.

Cela comprend :

- Investir dans des équipes holistiques qui assurent les soins à domicile des adultes à faibles revenus, en permettant aux New-Yorkais de vieillir chez eux.
- Assurer des soins de répit pour les proches soignants les plus nécessiteux, afin de soulager ceux qui prennent soin des êtres qui leur sont chers.
- Réaliser des rapports de qualité et des accréditations pour les résidences avec assistance et prendre des mesures pour améliorer la qualité dans les maisons de retraite afin de promouvoir la transparence et de permettre aux New-Yorkais de faire plus facilement des choix éclairés.

### **Revitalisation des services d'urgence médicale (EMS) et du transport médical**

La gouverneure Hochul propose d'élargir la disponibilité des options de transport médical et d'augmenter le nombre de techniciens préposés aux urgences médicales, en particulier dans les zones rurales où l'accès aux soins peut être limité. Cette mesure permettra un plus vaste accès aux soins de santé et réduira les visites inutiles à l'hôpital. Les initiatives proposées :

- Garantiront le bon remboursement des prestataires de transport d'urgence, avec une augmentation des paiements pour les patients dans des situations plus complexes.
- Permettront la création d'un groupe de travail qui étudiera comment élargir l'accès au transport médical sans caractère d'urgence.
- Assureront la création de neuf centres régionaux d'EMS pour mieux coordonner toutes les agences et les fournisseurs de services médicaux d'urgence sur le plan régional, ainsi qu'un système de gestion d'état d'urgence médicale à l'échelle de l'État permettant le déploiement rapide de personnel et de matériel en cas de nécessité, lors d'une urgence.
- Permettront aux prestataires d'EMS d'offrir un panel plus large de soins cliniques dans leur communauté.
- Autoriseront les techniciens médicaux d'urgence à traiter les patients sur place ou à transporter les patients vers des cliniques d'urgence sans avoir à renoncer aux paiements qui leur sont dus pour leurs déplacements, afin de réduire le nombre de visites inutiles aux urgences.

**Le commissaire par intérim au Département de la santé de l'État de New York (New York State Department of Health), le Dr James McDonald, a déclaré :** « Sous la direction de la gouverneure Hochul, New York fait honneur à son statut de premier État « ami des aînés » du pays en continuant à prendre des mesures pour garantir que notre système de santé répond aux besoins de notre population âgée. Ces propositions mettent à notre disposition les ressources supplémentaires dont nous avons besoin pour poursuivre dans la lancée de notre plan directeur pour le vieillissement en garantissant aux New-Yorkais âgés l'accès à des soins de longue durée de grande qualité et en leur offrant la possibilité de rester des membres actifs de la communauté. »

**Pour Adam Herbst, commissaire adjoint du département de la santé de l'État de New York chargé du vieillissement et des soins de longue durée,** « La gouverneure Hochul reste fidèle à ses engagements à mettre en œuvre des politiques fondées sur des données probantes pour répondre à certains des défis les plus importants pour les New-Yorkais âgés. Nous sommes reconnaissants pour les efforts constants qu'elle déploie pour maintenir New York à l'avant-garde des meilleures pratiques et permettre aux gens de vivre plus longtemps, plus heureux et en meilleure santé. »

**Le directeur par intérim du Bureau pour les personnes âgées de l'État de New York (New York State Office for the Aging Acting), Greg Olsen, a déclaré :** « Le projet de la gouverneure répond à des besoins fondamentaux de nos seniors qui souhaitent vieillir dans la dignité et en conservant leur libre arbitre. L'État s'efforce de faire développer un plan directeur pour le vieillissement afin d'offrir des opportunités et un soutien à tous les New-Yorkais qui vieillissent. Je me réjouis de ces propositions, faites par la gouverneur dans le cadre du programme de l'État de l'État, qui visent à offrir davantage d'options de soins dans les communautés, à améliorer les soins de longue durée en institution pour ceux qui ont besoin d'un niveau de soins plus élevé, et à améliorer le transport médical d'urgence. L'attention accordée par la gouverneure aux proches aidants non rémunérés est tout aussi important : pendant la pandémie, 70 % d'entre eux ont déjà indiqué que le stress lié à leur charge avait eu au moins une répercussion indésirable sur leur santé mentale. »

New York a la quatrième plus grande population de personnes âgées des États-Unis, avec 3,2 millions de personnes - environ 16 % de la population - âgés de plus de 65 ans. La population new-yorkaise des plus de 60 ans devrait atteindre 5,3 millions de personnes d'ici 2030, les plus de 80 ans dépassant 1,2 million.

À l'automne dernier, la gouverneure Hochul avait signé un [décret](#) qui marquait la création du premier plan directeur pour le vieillissement de l'État, une première étape de l'élaboration d'une feuille de route complète visant à répondre aux besoins socio-économiques de toutes les générations de New-Yorkais au fur et à mesure qu'ils vieillissent. Une fois mené à bien, le plan directeur pour le vieillissement aidera à coordonner les politiques et les programmes existants et futurs de l'État pour les personnes âgées et leurs familles, tout en abordant également les défis liés à la communication, à la coordination, à la prestation de soins, au financement des soins à

long terme et aux modèles de soins innovants avec l'objectif primordial d'accroître la capacité d'un plus grand nombre de personnes à vieillir avec dignité et indépendance.

###

Informations supplémentaires disponibles sur le site Web [www.governor.ny.gov](http://www.governor.ny.gov)  
État de New York | Executive Chamber | [press.office@exec.ny.gov](mailto:press.office@exec.ny.gov) | 518.474.8418